

N° 5 Décembre 2023



Bulletin municipal

Sainte-Marie-aux-Chênes





Sommaire

N° 5 Décembre 2023

■ Le mot du Maire.....	p. 03
■ Affaires financières.....	p. 04
■ Travaux.....	p. 08
■ Culture.....	p. 11
■ Enfance Jeunesse.....	p. 15
■ Les Séniors.....	p. 23
■ Le Centre Communal d'Action Sociale CCAS.....	p. 24
■ Arrêt sur images.....	p. 25
■ Octobre rose.....	p. 28
■ Vie associative.....	p. 29
■ Expression des groupes.....	p. 37
■ Infos.....	p. 38
■ Régie d'électricité.....	p. 42
■ Palmarès des villes où il fait bon vivre.....	p. 44





Sainte-Marie-aux-Chênes

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

« Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. »

Ce proverbe est généralement employé pour tempérer une situation, et permet d'engager l'avenir avec optimisme en espérant que la crise économique actuelle s'améliore car elle touche tout le monde et la commune comme chacun d'entre vous doit y faire face.

Malgré cela, nos projets ont été menés à bien avec l'ouverture, en janvier, du nouveau funérarium, la création et ouverture du nouveau presbytère, l'agrandissement de l'école maternelle et la requalification de la voirie aux abords de cette même école, ainsi que tous les travaux courants pour maintenir notre ville agréable et propre.

Toutes ces réalisations ont été faites en maintenant le taux d'imposition communal inchangé et sans augmentation des prestations proposées, principalement pour l'encadrement des enfants au périscolaire ainsi que la cantine.

D'autres dossiers sont actuellement en phase d'achèvement, notamment le parcours de santé, la démolition de l'ancien presbytère qui va laisser place à la continuité du parking de l'école du château, et la démolition de l'ancien cinéma, au centre-ville.

La construction en lieu et place du cinéma devrait être une maison médicale dédiée à un ou deux généralistes, des professions paramédicales mais aussi des spécialistes. Nous travaillons activement à la recherche de ces médecins et espérons pouvoir aboutir.

L'engagement de notre équipe municipale, ainsi que du personnel pour la gestion de notre commune est quotidien ; je tiens à les remercier toutes et tous pour leur implication, sans oublier les membres de notre Régie d'électricité.

Amorçons 2024 dans la sérénité et soyez certains que nous restons à votre écoute avec une volonté de vous satisfaire.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de belles fêtes de fin d'année et une très bonne année 2024, qu'elle soit porteuse de bonheur et de réussite.



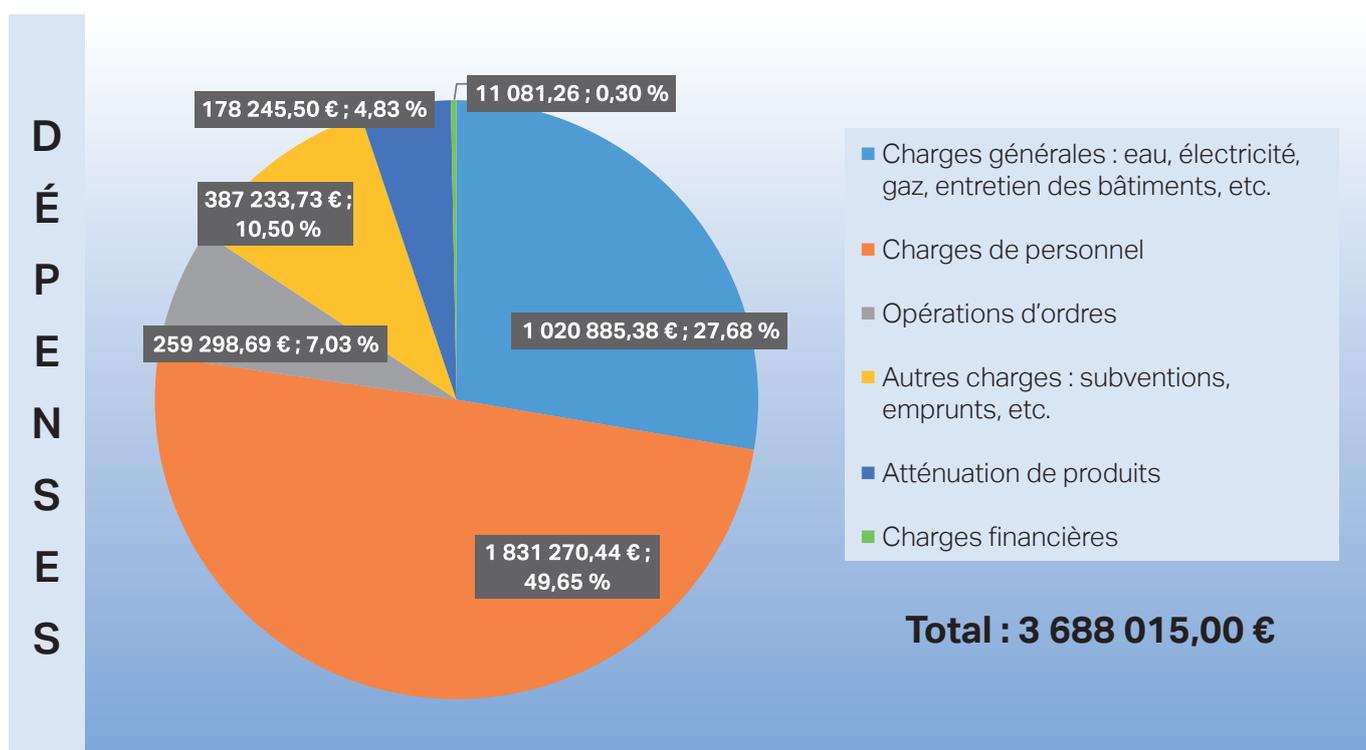
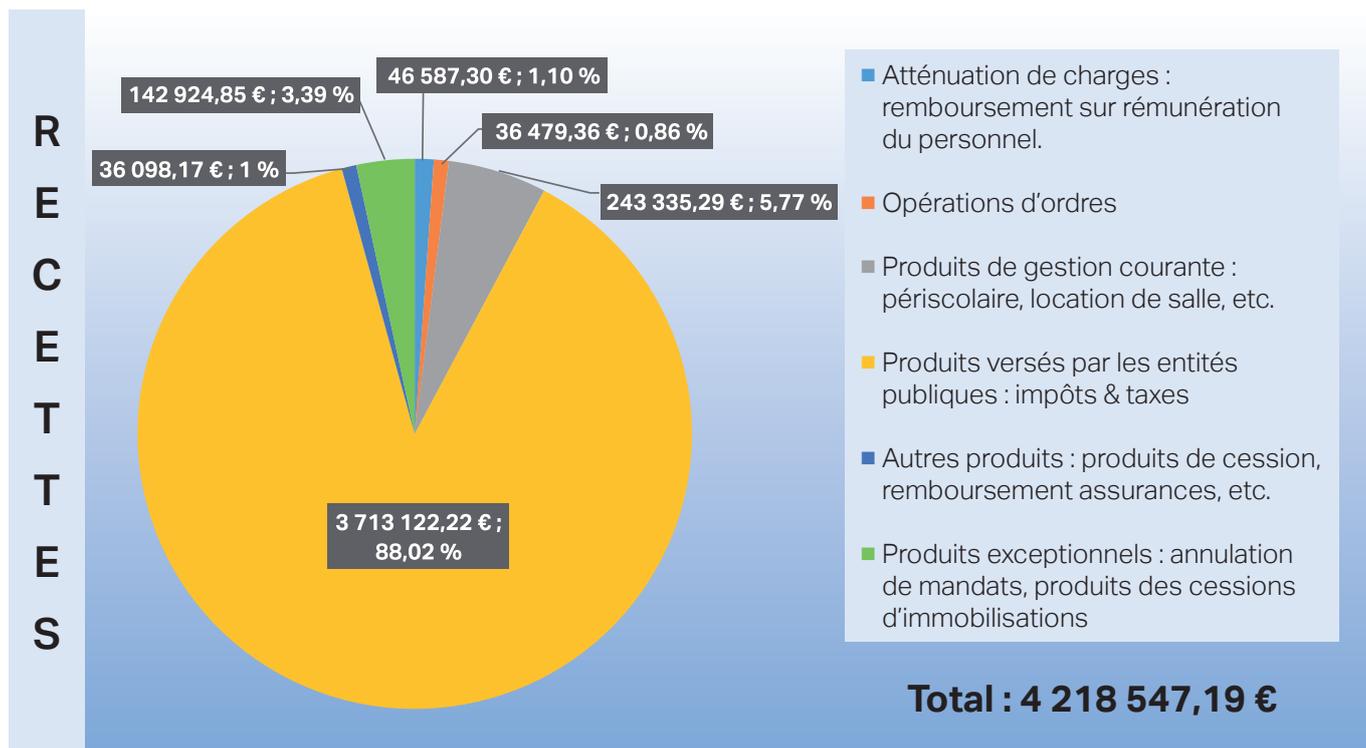
Le Maire
Sylvie LAMARQUE



Affaires financières

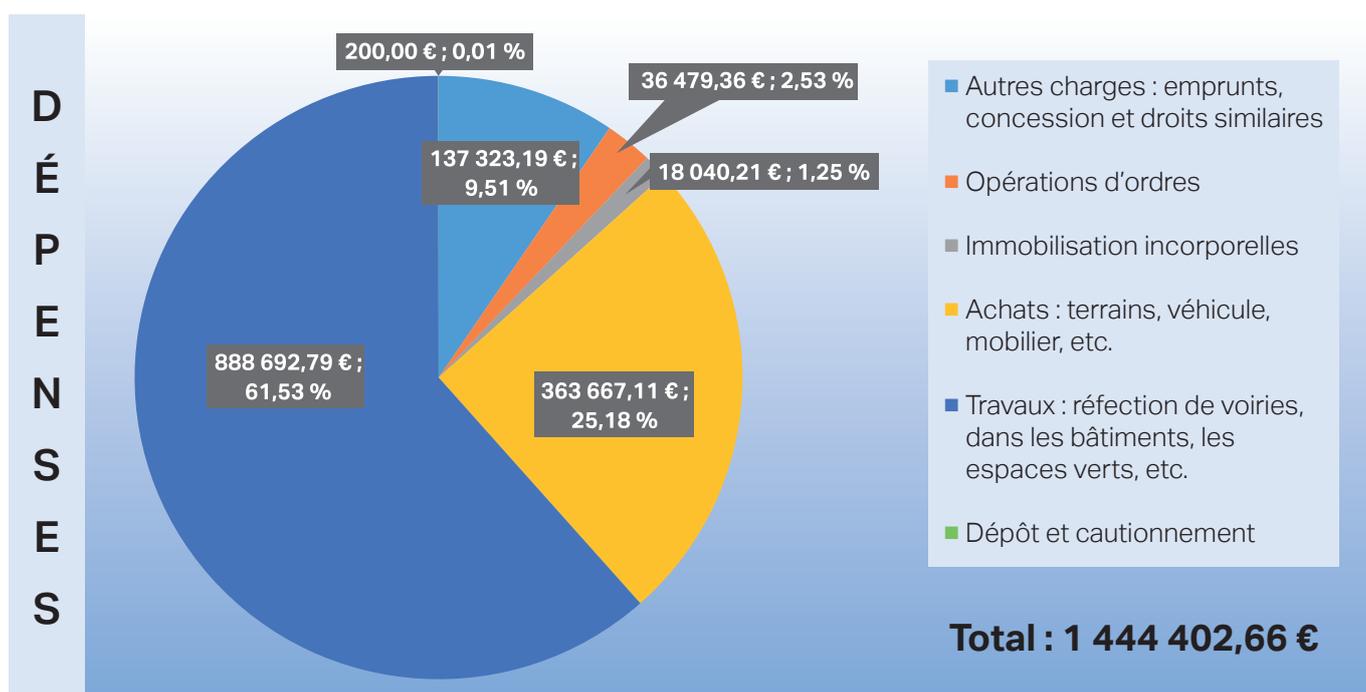
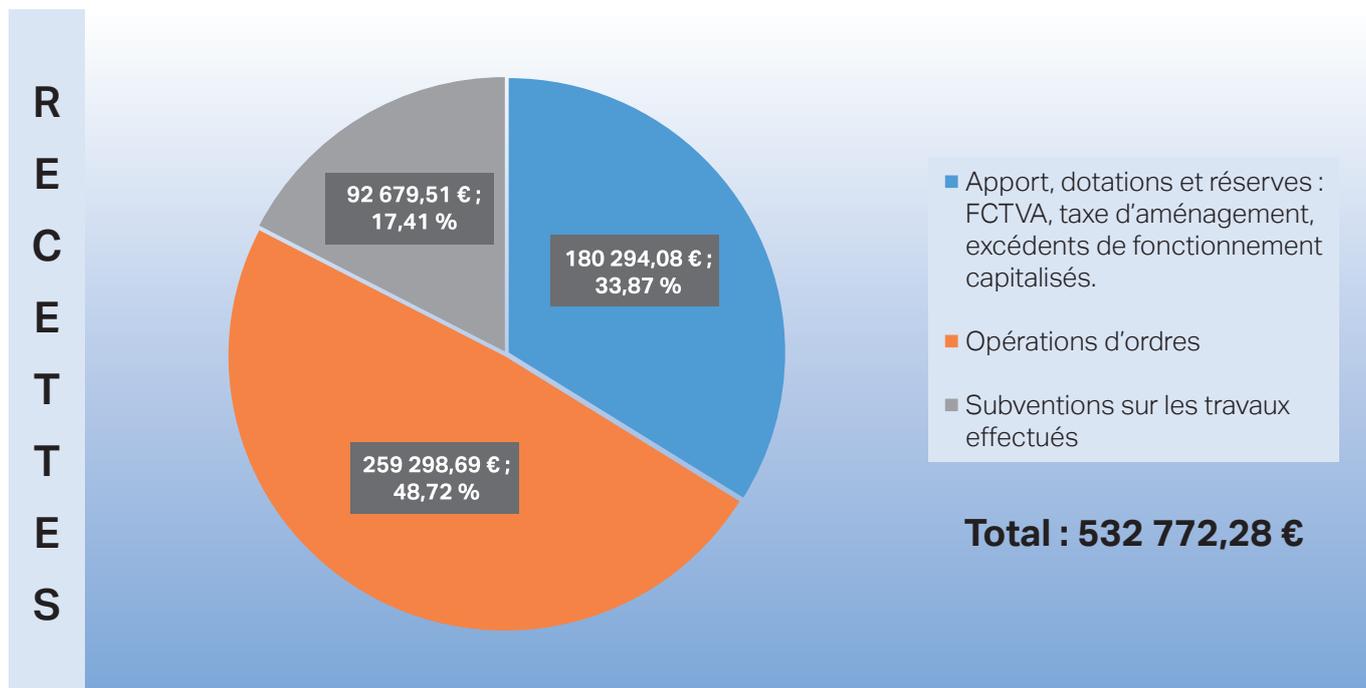
COMPTE ADMINISTRATIF 2022 Section Fonctionnement

Il s'agit de l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant du service public.



Section Investissement

Il s'agit des dépenses et recettes, à caractère exceptionnel : c'est ce qui permet d'accroître le patrimoine de la commune.



Le compte administratif 2022 a été approuvé lors du Conseil Municipal du 16 mars 2023.

Il correspond aux dépenses et recettes effectivement réalisées en 2022.

(NB : les opérations d'ordre sont des écritures comptables sans réel transfert d'argent)

BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget primitif 2023 a été voté le 16 mars 2023 :

	Fonctionnement	Investissement
Dépense	8 119 925,29 €	4 781 135,03 €
Recette	8 119 925,29 €	4 781 135,03 €

Affaires financières (suite)

IMPOSITION

La commune ne perçoit plus de taxe d'habitation depuis 2021 hormis celle des résidences secondaires. Elle ne perçoit plus que le produit de la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB) et la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties.

Le taux TFB du Département, qui est de 14,26 %, a été ajouté à celui de la commune.

- Taxe d'Habitation : 16,86 % ;
- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties : 28,85 % ;
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties : 55,05 % ;

La commune de Sainte Marie-aux-Chênes a fait le choix de ne pas augmenter le taux de ces différentes taxes.

Les évolutions constatées sont le résultat de la réévaluation des bases locatives effectuée chaque année par l'État en Loi de Finances (basée sur l'inflation) ou sur les déclarations des administrés au service des impôts (service « Gérer mes biens immobiliers » sur le site des impôts : déclaration obligatoire, à compter de 2023).

DÉPENSES SCOLAIRES 2022/2023

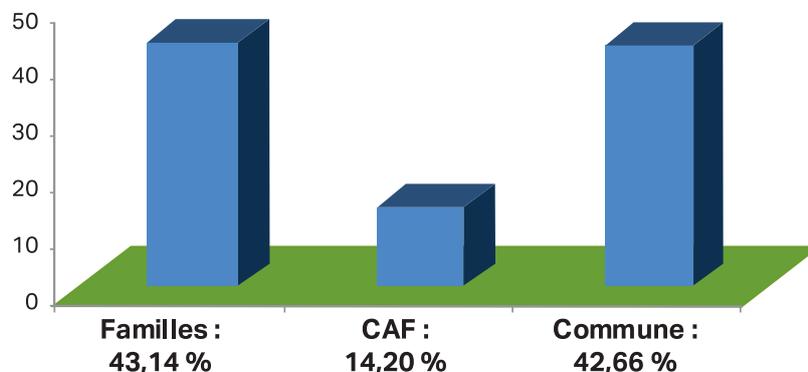
du 01/09/2022 au 31/08/2023

Type des Dépenses	ÉCOLE MATERNELLE 143 enfants	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE 278 enfants	TOTAL DES 2 ÉCOLES
Fournitures scolaires	5 720,00 €	10 286,00 €	16 006,00 €
Festivités de Noël (Spectacles, cadeaux, chocolats)	1 484,98 €	2 344,99 €	3 829,97 €
Personnel Entretien	40 505,06 €	59 588,39 €	100 093,45 €
Accompagnement scolaire	133 911,33 €	–	133 911,33 €
Consommables (eau, internet, téléphone, gaz, électricité, photocopies)	20 121,31 €	25 279,56 €	45 400,87 €
Assurances bâtiments	488,89 €	803,18 €	1 292,07 €
Entretien de l'école, maintenance des bâtiments, travaux, etc.	2 120,77 €	4 601,38 €	6 722,15 €
Achats divers	1 905,73 €	3 901,86 €	5 807,59 €
Intervention extérieure Sensibilité bucco dentaire	304,00 €	–	304,00 €
Sorties Piscines (entrées et trajets)	5 533,60 €	–	5 533,60 €
Subvention à la coopérative scolaire	150,00 €	150,00 €	300,00 €
Projets Scolaires (Sorties et transport)	2 370,00 €	3 015,00 €	5 385,00 €
TOTAL	214 615,67 €	109 970,36 €	324 586,03 €

DÉPENSES ET RECETTES PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Exercice 2022

Dépenses 2022 PÉRISCOLAIRE	457 613,93 €	% participation
Participation familles	197 392,55 €	43,14 %
Participation CAF	65 014,30 €	14,20 %
Dépenses nettes de la Commune	195 207,08 €	42,66 %



Dépenses 2022 EXTRASCOLAIRE	99 692,66 €	% participation
Participation familles	29 662,56 €	29,75 %
Participation CAF	24 625,68 €	24,70 %
Dépenses nettes de la Commune	45 404,42 €	45,55 %

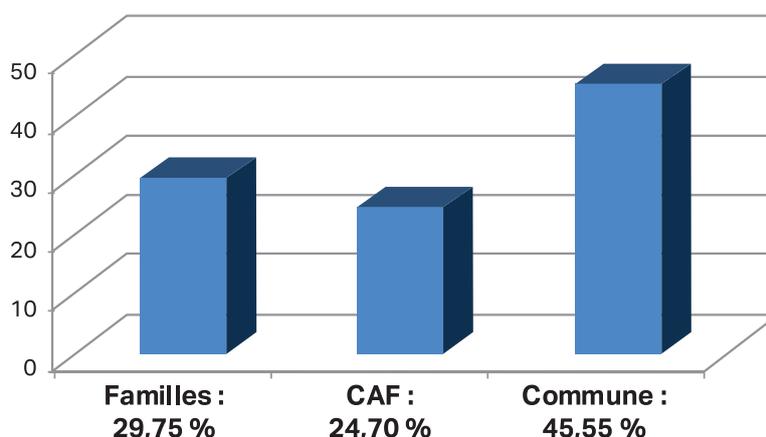


TABLEAU DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Type d'association	Nom	Montant	Type d'association	Nom	Montant
Sportives	ASP PLATEAU	2 500,00 €	Patriotiques	FNACA	255,00 €
	ASP aikibudo	1 500,00 €		Souvenir Français	155,00 €
	ASP basket	33 000,00 €		UNC	1 105,00 €
	ASP football	5 500,00 €	Sociales	Donneur de sang	250,00 €
	Judo club	4 000,00 €		Club de l'amitié	700,00 €
	ASP tennis	3 500,00 €	Sécurité-incendie	Pompiers de Moyeuivre	200,00 €
	ASP tennis de table	6 000,00 €		Pompiers de Montois	200,00 €
	ASP pétanque	600,00 €		Prévention routière	100,00 €
	Club canin	600,00 €	Scolaires	Coopérative maternelle	150,00 €
CCL	2 000,00 €	Coopérative primaire		150,00 €	
Chorale	800,00 €	Projets maternelle		2 370,00 €	
École de Musique	1 000,00 €	Projets primaire		3 015,00 €	
69 650,00 €					

Travaux 2023

VOIRIE

- Marquage routier : ensemble de la commune : rue de Metz, etc. ; *(photo ci-contre)*
- Travaux de réfection de voiries, placettes et trottoirs : rue des Genêts /parking, trottoirs de la Médiathèque, trottoirs d'accès à la Gendarmerie + rue Jean Moulin, placette et trottoirs rue des Bleuets, ZAC du Sauceu ; *(photos ci-dessous)*
- Changement de nombreux panneaux de rue (ex : rue de Lorraine).



ÉQUIPEMENTS DES SERVICES TECHNIQUES ET DE POLICE MUNICIPALE

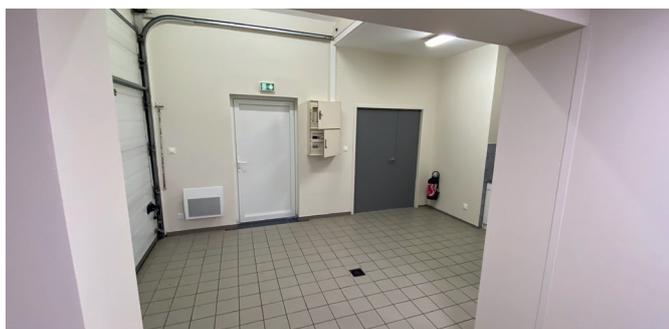
- Achat d'un véhicule pour le responsable des bâtiments et équipement de ce véhicule ; *(photo ci-dessous)*
- Divers achats de matériels pour entretien et services techniques ;
- Acquisition d'un nouveau véhicule pour le policier municipal ; *(photo ci-dessous)*
- Achat d'un vélo électrique pour le policier municipal. *(photo ci-contre)*



BÂTIMENTS ET ESPACES PUBLICS



- o Tout au long de l'année, les services techniques entretiennent les différents bâtiments et espaces publics de la commune :
 - peinture des salles de classes à l'école maternelle et des jeux dans la cour de l'école ; *(photo ci-dessus)*
 - Changement des bancs au parc municipal ; *(photo ci-dessus)*
 - Poursuite des travaux de mise en accessibilité des bâtiments ; *(photo ci-dessus)*
- o Par ailleurs, plusieurs chantiers se sont achevés :
 - La réfection et mise en conformité du funérarium ; *(photo ci-dessous)*



- La réalisation du nouveau presbytère avec une salle de réunion et un bureau, à la place du Centre Médico-Social ; *(photo ci-dessous)*
- La création d'un bâtiment qui accueille dorénavant la salle de sieste pour les élèves de l'école maternelle depuis la rentrée scolaire. Ce projet s'accompagne également d'un parking avec des places de covoiturage pour les parents. *(photo ci-dessous)*



Travaux 2023 (suite)



o D'autres chantiers ont démarré :

- Création d'un parcours de santé qui reliera la maison de retraite à la mine lda: ils s'accompagne de nombreux agrès à destination de différents publics (séniors, jeunes, etc.) ; (photos ci-dessus)
- Enfouissement des réseaux rue des écoliers avec réfection de la voirie. (photo ci-contre)

FLEURISSEMENT

Chaque année, le village prend des couleurs et s'embellit.

Les plantes annuelles laissent une place grandissante aux vivaces qui repoussent chaque année et sont moins gourmandes en eau et donc plus respectueuses de l'environnement. Le paillage de nos massifs est la clé pour maintenir l'humidité dans le sol.

La commune a installé des récupérateurs d'eau autour de certains bâtiments, ce qui nous permet de réduire le prélèvement dans le réseau.

(photos ci-contre et ci-dessous)





► **22 janvier 2023** : concert de nouvel an : orchestre symphonique et d'harmonie de Marly sous la direction de F. BISTOCCHI



► **le 5 mars 2023** : apéro concert à la Salle Molière - Claire Pallas et Marcello Martinelli



► **le dimanche 4 avril 2023** : concert de Printemps, orchestre harmonique de Basse-Ham



JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LES DROITS DES FEMMES
En partenariat avec la ville de Joëuf

JULIEN STRELZYK
www.julienstrelzyk.fr @JulienStrelzyk

SANTÉ!
ONE MEDICAL SHOW
SÉANCES AVEC UN MÉDECIN
2018 et 2019!

**ÉLU PAR LE PUBLIC
MEILLEUR SPECTACLE
DU FESTIVAL D'AVIGNON**

mer. 08/03
20H
Salle François de Curel
Joëuf
Tarif : 10 €

Parce que son nom ressemble à celui d'un médicament, il est allé en immersion dans un hôpital.
Un mois plus tard il sort son médicament à effets secondaires désirables : le Strelzyk contenant du para-acétolololol.
Julien vous donne son diagnostic : il est opératoire, urgentiste, infirmier, médecin, médicamenteux... Tout est passé en revue, même les psychosomatiques (sans conques !)
Voilà en 70 pages de François, Xavier, Delmaison, Anthony, Kavanagh, Jean-Marc, Bégaré, les Chevaliers du Foie et Gail Elrhulst.

► **le mercredi 8 mars 2023** : Une cinquantaine de personnes ont assisté au spectacle de Julien STRELZYK à la salle François de Curel à Joëuf (bus offert par la municipalité)

Culture (suite)



► **le 21 juin 2023** : fête de la musique avec l'orchestre Max Animation, petite restauration tenue par 2 associations : le judo (sandwiches) et Vive La vie (crêpes)

► **le 14 juillet 2023** : Angelo Music



► **le dimanche 26 novembre 2023** : Barzingault (chansonnier / humoriste)



ANIMATIONS 2024

- **Dimanche 21 janvier à 15 h** : Concert de Nouvel An par le Grand orchestre de Marly.
- **Dimanche 17 mars à 15 h 30** : Hommage à Jean Ferrat par le « groupe CARNYX ».
- **Dimanche 7 avril à 15 h** : Concert de Printemps – Harmonie de Basse Ham.
- **Vendredi 21 juin dès 19 h** : Fête de la musique avec Small ED BAND (cover Eddy Mitchell) et le groupe de variétés JOCKER'S.
- **Dimanche 22 septembre** : rallye enquête.
- **Dimanche 24 novembre** : quelque chose de MICHEL SARDOU.

La médiathèque est un lieu convivial ouvert à tout public ainsi qu'au public scolaire, proposant tout au long de l'année des activités culturelles, du spectacle vivant, des animations originales. Cette année encore, petits et grands ont pu y trouver une offre variée et bien sûr un grand choix de livres avec des nouveautés régulièrement disponibles au prêt.



En décembre dernier, le spectacle des « Noëls de Moselle », offert par le Département, a rassemblé un public ravi des « Contes givrés » de Monia Lyorit. Les enfants sont également venus profiter des « contes de Lulu » et des activités de bricolage.



En début d'année, dans le cadre de l'opération nationale « les nuits de la lecture », une animation très originale, en collaboration avec le Collège Gabriel Pierné et une classe de CM2 de l'école primaire, a été organisée, elle réunissait une séance de conte, un atelier graphique et un atelier de yoga.



En mars, la médiathèque et la ludothèque ont participé à l'opération « Lire en fête » avec pour thématique la forêt : des jeux participatifs et écologiques, une exposition de photos et un atelier conte ont été proposés et, grâce au Département de la Moselle, les lecteurs ont pu profiter d'une rencontre avec l'audio-naturaliste Marc Namblard qui a fait découvrir son métier par le biais d'une immersion sonore au cœur de la forêt à l'aide de casques haute-définition.



Culture (suite)

Une grande satisfaction pour les enfants qui ont participé aux ateliers organisés régulièrement dans le cadre des « Contes de Lulu » puisqu'ils ont remporté un prix coup de cœur pour le territoire de Metz-Orne au Concours des jeunes lecteurs Mosel'Lire. Les réunions régulières du Club de lecture adultes permettent aux lectrices et lecteurs assidus de découvrir de nouveaux auteurs et de partager des coups de cœur. Cette année, deux nouvelles lectrices ont rejoint le club.



Deux classes de maternelle ont pu bénéficier d'un bel échange avec l'autrice-illustratrice Charline Collette dans le cadre des rencontres du concours Mosel'Lire.

En juillet, malgré la météo capricieuse, les familles ont pu apprécier les jeux et lectures au parc municipal.



Depuis son ouverture en 2022, la ludothèque accueille des familles pour des séances de jeu et propose également des animations hebdomadaires et mensuelles. En collaboration avec la médiathèque, de nombreux événements ont été mis en place tout au long de cette année pour promouvoir la culture sous toutes ses formes. En juillet, une grande après-midi gaming a été organisée et a ravi plus d'une centaine de participants réunis autour du jeu-vidéo.



Enfance Jeunesse

LES ÉCOLES

Rentrée scolaire 2023/2024

Les effectifs :

• élémentaire :

- École du Château : 112 élèves pour 5 classes.
- École de la Mairie : 149 élèves pour 6 classes.

• maternelle : 149 élèves pour 6 classes.

Pour cette année scolaire 2023 / 2024, les écoles accueillent de nouvelles enseignantes en complément de service :

- M^{me} SPRINGER à la maternelle.
- M^{mes} VAL et LAURENT à l'élémentaire.

Vie scolaire

Saint Nicolas : Mardi 6 décembre 2022, visite de Saint Nicolas et de Père Fouettard dans les écoles qui ont offert des papillotes aux enfants. La chorale de la maternelle avait préparé quelques comptines pour la venue des deux compères. ①

Père Noël : Vendredi 16 décembre 2022, distribution de pochettes cadeaux (livres et chocolats) aux enfants de l'école maternelle par le Père Noël et par les élus aux élèves de l'élémentaire. ②

Spectacles de Noël : Mardi 13 décembre 2022, deux spectacles ont été proposés aux enfants :
 - un conte musical « Le coffre magique de Noël » par la Comédie de Metz a plongé le jeune public de la maternelle dans un univers drôle et touchant avec des marionnettes, une comédienne costumée et des décors variés. ③
 - un spectacle interactif haut en couleurs « Zélie et les Zorglubes » par la compagnie des Sales fées, qui s'interroge sur le rapport qu'entretiennent les enfants avec la société de consommation, a conquis les élèves de l'élémentaire. ④

Sortie scolaire maternelle : Au cours du dernier trimestre, une sortie au château Saint-Sixte de Freistroff a été proposée aux enfants de l'école maternelle avec une visite des lieux, l'observation des chevaliers, une promenade dans le parc à la découverte de la faune et de la flore, la pratique d'activités ludiques : mini-golf, sentier pieds-nus, chasse au trésor. ⑤



Enfance Jeunesse (suite)



Sorties scolaires élémentaire : Visite au Centre Pompidou pour les élèves de l'école du château, à l'écomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes ou au Cloître des Récollets pour ceux de la mairie. ⑥ Une sortie au Fort de Vergy a également été proposée aux CM2 par l'Union des Anciens Combattants.

Fête scolaire maternelle : Mi-juin, en matinée au gymnase Arago, l'école maternelle a présenté aux familles des danses et des chants de leur chorale, suivi d'un petit goûter. ⑦

Piscine : Au cours des mois de mai et juin, les élèves de Grande Section ont bénéficié de séances de natation à la piscine d'Ars-sur-Moselle. ⑧



Sensibilisation à la santé bucco-dentaire : Tous les élèves de Grande Section ont bénéficié lundi 19 juin 2023 après-midi d'une intervention de M^{me} Alonso Laurence, éducatrice bucco-dentaire UFSBD afin de les sensibiliser à la santé bucco-dentaire. L'objectif de cette intervention était d'initier et de motiver tôt les enfants à une bonne hygiène dentaire.

L'éducatrice a sensibilisé collectivement les élèves à la santé des dents puis ils ont reçu un petit cours pratique au brossage des dents autour des points d'eau de l'école. Ensuite, chaque enfant a reçu un kit de brossage (brosse à dents + gobelet, le tout dans un sachet) ainsi qu'un dépliant sur les recommandations bucco-dentaires à destination des familles. ⑨



Mosel'Lire : Dans le cadre du concours de Mosel'Lire, une classe de Grande Section a été tirée au sort afin de bénéficier d'une rencontre avec un auteur à la médiathèque jeudi 13 avril 2023.

Le nom de l'auteur est Charline Colette qui a présenté le livre « L'âge de la forêt ». Les élèves ont réalisé des dessins en lien avec cet album puis posé des questions à l'auteur, qui leur a fait découvrir d'autres livres de son répertoire. ⑩





LE PÉRISCOLAIRE

Accueil : lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Horaires :

- accueil du matin de 7h30 à 8h30
- accueil de midi de 11h30 à 13h45
- accueil du soir de 16h15 à 18h30

Inscriptions : le dossier d'inscription à l'accueil périscolaire est à retirer dans les locaux du périscolaire ou à télécharger sur le site de la commune.

Il faut remplir un dossier par enfant à inscrire.

Tarifs : grille tarifaire visible sur le site de la commune. Facturation au mois.

Activités : ① fête de fin d'année

Le Club Ados (10-16 ans)

Ouvert les vendredis soir.

Grille tarifaire différente pour les enfants quercussiens et les enfants non quercussiens, visible sur le site de la commune. Facturation au mois. ② et ③

Mercredis Loisirs

Ouverts toute la journée de 9 heures à 17 heures avec accueil périscolaire de 7h30 à 9h00 et 17h00 à 18h30.

Possibilité de s'inscrire à la journée, ou uniquement le matin, ou uniquement l'après-midi.

Tarifs : à consulter sur le site de la commune. Facturation au mois.

Activités : ④ et ⑤



Enfance Jeunesse (suite)

ACTIVITÉS CENTRES DE LOISIRS

Vacances d'hiver

(du 13 au 24 février 2023)

Thème : le carnaval dans tous ses états.

① *équipe d'animation*

Activités manuelles, atelier cuisine, jeux collectifs au gymnase, spectacle de magie avec la compagnie Opaline. ②

Sorties à Dynamic Parc (Metz) - Cirque Médrano (Metz) - Spectacle « Magic Kids » à la Comédie de Metz.

Fête de Carnaval au gymnase avec jeux de kermesse, déguisements et goûter.

Séjour ski à Morzine pour les élèves de CM2 en partenariat avec Vacances pour Tous. Activité neige, découverte de la montagne, sorties et veillées ont conquis les participants. ③



Vacances de printemps

(du 17 au 28 avril 2023)

Thème : Nature et Découverte.

Effectifs : semaine 1 → 47.
semaine 2 → 66.

Activités sportives en partenariat avec les associations JUDO, BASKET, TENNIS DE TABLE et CLUB CANIN. ④

Activités manuelles autour du printemps (coccinelle, chenille, papillon, abeille, tulipe) ; peinture sur galet. ⑤

Activités : jardinage (plantation aromatique, empreintes végétales, soliflore en branche).

Jeux collectifs au gymnase et au parc (jeu de l'oie sur le thème de la forêt).

Sorties à l' Aquarium Musée de Nancy, à la mine de Neufchef, à Pass Partoo et Laser Maxx à Metz.

⑥ mine de Neufchef

Spectacle « MagiEcologie » par la compagnie d'Yvan l'Aventurier sur place.



Vacances d'été

(du 14 au 28 juillet 2023)

Thème : il était une fois un monde fantastique.

Effectifs : semaine 1→74

semaine 2→73

semaine 3→73

Activités manuelles autour du thème. ⑦

Activité sportive : accrobranche à Amnéville.

Spectacle Misty Wood par la compagnie « Mille et deux aventures ». ⑧

Grand jeu de piste ; jeux d'énigmes et d'aventure : au parc municipal.

Sorties : ferme de Vallon à MOIREY (55) ; château de Sierck les Bains ; pêche à Valleroy ; ⑨ labyrinthe et vélorail à Vigy ; Forêt Vasion à Sivry sur Meuse (55).

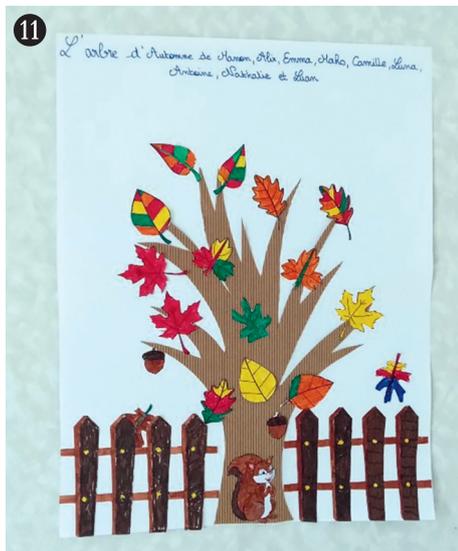
Séjour Agde : Comme tous les ans, plusieurs enfants de la commune ont participé à un séjour de vacances d'été à Agde, organisé par la municipalité, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement du 08 au 20 juillet. Les activités proposées étaient variées et les enfants très heureux de se retrouver entre copains au bord de la Méditerranée. ⑩



Enfance Jeunesse (suite)

Vacances d'automne

(du 23 septembre au 3 novembre)



Thème : Allô Tomne, ici Coco.

Effectifs : semaine 1 → 65
semaine 2 → 49

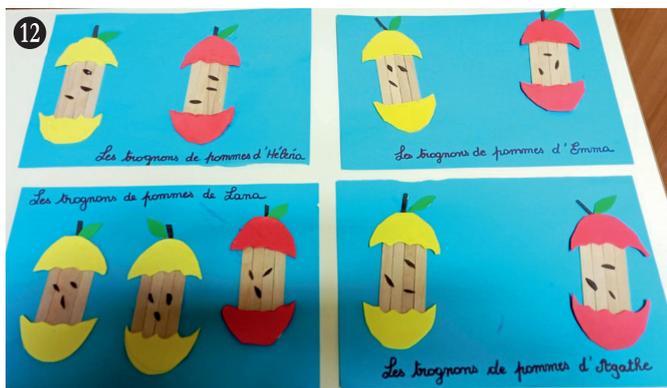
Activités manuelles autour du thème.

11 et 12

Sorties → spectacle « DAGO » à la comédie de Metz ; Aquarium Amnéville ; Haut Fourneau à Uckange.

13 et 14

Intervenant : la Compagnie « Mille et deux aventures » pour un spectacle « le conte des 3 mouettes ».



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Pour sa troisième année d'existence, le Conseil Municipal des Jeunes a continué de développer de nouvelles activités tout en conservant les moments traditionnels mis en place depuis ses débuts.

Après les abris pour hérissons et les nichoirs à mésanges, les membres du CMJ ont décidé de mettre en place un « dorlotoir » à abeilles sauvages dans notre commune (situé à proximité du cimetière militaire allemand) au début du mois de mars de cette année. Ses abeilles solitaires (la plus connue est l'abeille charpentière ou xylocope, cette grosse abeille noire aux reflets bleus) sont inoffensives (la plupart n'ont pas de dard), ne fabriquent pas de miel, mais participent très activement à la pollinisation de nos plantes, ce qui est très important pour la sauvegarde de la biodiversité locale. 1 dorlotoir





Toujours en mars, les élu.es du CMJ ont eu l'honneur de recevoir une invitation de la part de M. Jean-Marc Todeschini, Sénateur de la Moselle. Et c'est accompagné de plusieurs membres du conseil municipal que nous avons eu la possibilité de visiter le Palais du Luxembourg dans notre belle capitale. Les jeunes ont même pu aller s'asseoir sur les sièges de certains sénateurs, à la place d'illustres hommes de notre République, comme Victor Hugo, Georges Clémenceau ou Victor Schoelcher, (l'homme qui a aboli l'esclavage en 1848) et ont pu aussi découvrir la sublime salle du livre d'or, littéralement recouverte de feuilles d'or du sol au plafond, dont les décorations ont été récupérées des appartements de la Reine Marie de Médicis, femme d'Henri IV. ❷ *Sénat*

Le 3 juin, l'ambiance (et les tenues surtout !) étaient bien différentes lorsqu'à l'initiative du CMJ a eu lieu la deuxième édition de l'opération « Nettoie ta ville ! » : une vingtaine de Quercussiennes et de Quercussiens ont rejoint les jeunes élu.es pour nettoyer les rues de la ville. À cette occasion, plusieurs groupes ont attiré notre attention sur le nombre invraisemblable de mégots jetés au sol. C'est pourquoi, la lutte contre le jet de mégots sur nos trottoirs sera le prochain chantier auquel s'attèlera le CMJ en 2024 ! ❸ *nettoie ta ville*

Une semaine plus tard, une nouvelle rencontre « part'agée » a eu lieu, à l'initiative du Comité Senior et d'un de ses représentants, René Cuny. À cette occasion, les jeunes (ainsi que le public venu assister à cette causerie) ont pu découvrir la vie trépidante de M. Cordeiro, qui a quitté le Portugal à l'époque où une dictature sévissait là-bas pour venir vivre en France. ❹ *part'agée*

Le premier octobre, plusieurs jeunes ont activement pris part à l'accueil des courageux participants à la Marche d'Octobre Rose en aidant les bénévoles à tenir le stand de mi-parcours. C'était la première participation du CMJ, mais gageons que pour l'édition de l'an prochain, les jeunes réitéreront leur participation aux côtés des organisateurs ! ❺ *octobre rose*



Enfance Jeunesse (suite)

Le 4 novembre, pour donner suite au constat effectué lors de l'opération du 3 juin, un recensement des lieux où de nombreux mégots sont jetés au sol a été effectué : dans le cadre d'un partenariat avec l'éco-organisme Alcome, ce recensement va permettre d'installer des « mégotiers », ainsi que des poubelles équipées d'écrasoir de mégots, des cendriers de poche à distribuer afin de mener une lutte qui soit la plus efficace possible contre les jets de mégots au sol.



Par ailleurs, le CMJ a une nouvelle fois tenu son rang lors des cérémonies patriotiques et inaugurations qui ont eu lieu

cette année : aux traditionnels 8 mai, 4 septembre (hommage rendu à Dante Pederzoli) et 11 novembre, les élu.es étaient également présent.es lors de la cérémonie du 19 mars reconnue comme Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. 6

Ce fut également le cas à l'occasion de l'inauguration de l'extension de l'école maternelle et du funérarium aux côtés de Madame la Maire et Messieurs le Préfet, le Député et le Président de la Communauté de Communes. *hommage* et 7 *inauguration*

Enfin, comme chaque année, le Conseil a salué les sortants Sasha, Eryn, Anthéa, Lelio et Noah, en les remerciant pour leur investissement lors de leurs trois années de mandat.

Et la bienvenue a été souhaitée aux nouveaux membres qui siègeront dans notre instance, à savoir : Manon, Ciara, Linaya, Inès, Mathilde, Timael, Kenzo, Kyron, Lenny et Clément. 8 *nouveaux élus*



Les Séniors

COMITÉ DES SÉNIORS

Cette année encore, les membres du comité des séniors ont œuvré afin de mettre en place des actions demandées par nos aînés.

C'est ainsi qu'un stage de remise à niveau « sécurité routière » animé bénévolement par les membres d'une auto-école de la commune a été apprécié par les 25 personnes présentes.

Sécurité routière : mise à niveau



Vacances aux Issambres

Le 10 juin, dans le cadre d'une rencontre intergénérationnelle, M. CORDEIRO a évoqué sa vie et son parcours d'émigré portugais. Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont été très intéressés par son témoignage et ont posé beaucoup de questions.

Comme en 2022, grâce à la mairie et la convention signée avec l'A.N.C.V., 61 personnes sont parties 8 jours en vacances aux Issambres, à des prix attractifs, la mairie prenant une partie du coût à sa charge. Cela sera probablement reconduit l'année prochaine, avec priorité aux quercussiennes et quercussiens qui n'en ont pas bénéficié la fois précédente (mais qui pourront être inscrits sur une liste d'attente).

Lors du repas des anciens, une boîte « Lions SOS » leur a été offerte. Elle sera également distribuée aux séniors de la commune qui étaient absents. Elle contribue à aider les services de secours (SAMU, SOS médecins, pompiers, etc...). Son coût est pris en charge par la mairie.



Boîtes « SOS »

Plusieurs conférences en novembre ont été mises en place sur les thématiques suivantes :

- 🕒 Gestion des accidents domestiques avec M. DUFFAU, soldat du feu ;
- 🕒 Vols et arnaques en tout genre sur l'intervention de la gendarmerie ;
- 🕒 Explication sur les volets pratiques de la C.P.A.M. de Moselle, du bilan de santé gratuit.

La sortie au marché de Noël à Kaysersberg et la visite de la fabrication de bonbons à Plainfaing ont clôturé l'année en beauté.

Toutes nos propositions n'ont cependant pas abouti mais ont eu le mérite d'être soumises. C'est ainsi que la création de « jardins partagés » n'intéressant qu'une minorité n'a pas pu être réalisée mais n'a pas pour autant anéanti notre motivation.

N'hésitez pas à nous faire part de ce qui pourrait être amélioré, créé ou tout simplement à nous communiquer vos envies ; nous étudierons toute suggestion.

Vous pouvez nous contacter par le biais de la mairie au 03 87 61 91 01 ou par mail :

comite.seniors@saintemarieauxchenes.fr

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année dans la convivialité et le partage.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels par le Centre Communal d'Action Sociale, **le registre nominatif des personnes vulnérables** est un dispositif dont le but est d'aider les personnes fragiles en cas de besoin : canicules, grands froids, inondations, pandémies... afin de s'assurer que tout va pour le mieux.

Il s'agit pour le CCAS d'assurer un suivi des personnes isolées, fragilisées par l'âge, par un handicap ou par un mode de vie spécifique.

Ce registre des personnes vulnérables, permet aux personnes qui s'y sont inscrites volontairement, d'être contactées par les services publics en cas d'événement exceptionnel.

Qui est concerné par une inscription sur le registre communal ?

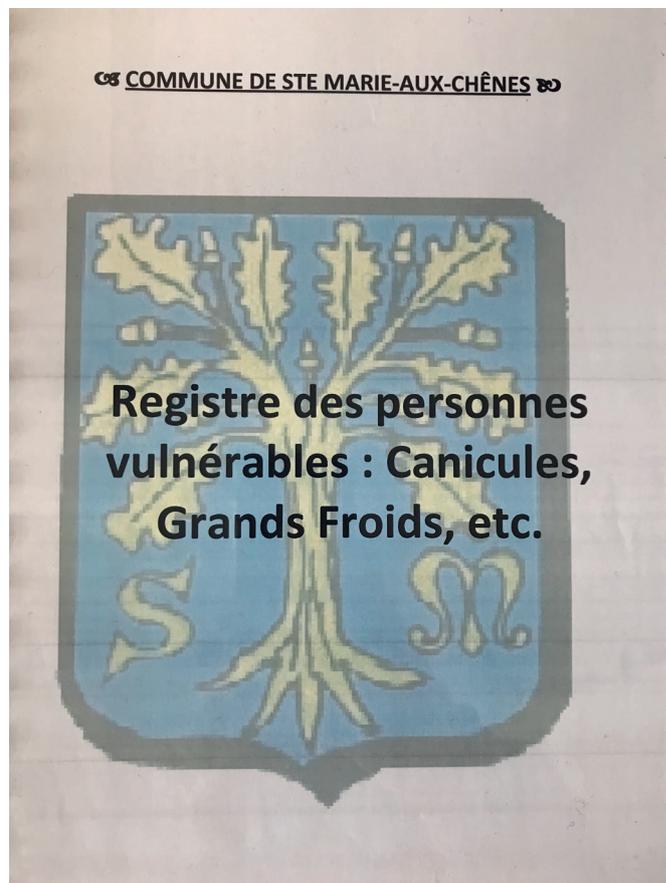
- **les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,**
- **les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,**
- **les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.**

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait en mairie et peut être réalisée, soit :

- ▶ par la personne concernée ou, le cas échéant, par son représentant légal,
- ▶ par un tiers (personne physique ou morale)

Cette inscription est bien évidemment facultative et doit faire l'objet d'une démarche volontaire ou par un tiers avec consentement de la personne concernée.



Arrêt sur images



Arrêt sur images (suite)



06 mars 2023 : remise des clés du funérarium à l'entreprise de pompes funèbres VIGO-HABRAN.



08 mai 2023 : les enfants du CMJ chantent la Marseillaise et le Chant des Partisans à la cérémonie commémorative du 08 mai.



25 mars 2023 : le Conseil Municipal des Jeunes en visite au Sénat.



30 mai 2023 : 1^{er} prix pour les élèves de CM2. Remise d'un chèque de 1000 € par les représentants de l'U.N.C.



02 avril 2023 : concert de printemps avec l'orchestre d'harmonie de Basse-Ham.



31 mai 2023 : réception des nouveaux habitants.



13 avril 2023 : premier forum de l'emploi organisé par la CCPOM, en partenariat avec la commune et Pôle Emploi.



22 juin 2023 : dépôt de gerbe au cimetière allemand à l'arrière de la mairie.



27 juin 2023 : opération « un arbre 5 enfants ».



16 septembre 2023 : départ du tour de Moselle cycliste.



03 juillet 2023 : rassemblement citoyen contre toutes formes de violences envers les élus.



04 octobre 2023 : inauguration de l'extension de l'école maternelle en présence de Laurent Touvet, Préfet de Moselle, de Belkhir Belhaddad, Député de la circonscription et de Lionel Fournier, Conseiller Départemental.



10 octobre 2023 : M^{me} Lamarque, maire, accompagnée d'adjoints est allée offrir un cadeau à M. et M^{me} SOMBRIN, à l'occasion de leurs noces de platine.



07 juillet 2023 : fête du périscolaire.



15 octobre 2023 : 360 convives présents au repas des anciens proposé par la municipalité.



12 août 2023 : inauguration de la fête patronale.



17 octobre 2023 : élections des nouveaux conseillers jeunes.



31 août 2023 : petit déjeuner de rentrée avec le personnel enseignant.



15 septembre 2023 : déjeuner avec le personnel communal.



11 novembre 2023 : cérémonie de commémoration du 11 novembre.

Octobre rose

LA MARCHÉ ROSE DE SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES 2023 : trois années de succès ininterrompu avec 650 participants



La marche Rose de Sainte-Marie-Aux-Chênes a une fois de plus fait sensation cette année, enregistrant un succès rémanent pour la troisième année consécutive. Avec la participation de pas moins de 650 marcheurs enthousiastes, l'évènement a su conserver son éclat tout en mobilisant la communauté pour une noble cause.

La commune de Sainte-Marie-Aux-Chênes a été au cœur de cette initiative orchestrant l'évènement avec brio, soutenue par l'Association Sportive du Plateau (ASP) et les associations locales qui animent la vie de la communauté, le club de Pétanque, l'Aikibudo, le Centre Culture et Loisirs (CCL) et le Judo.



La commune de Sainte-Marie-Aux-Chênes a été au cœur de cette initiative orchestrant l'évènement avec brio, soutenue par l'Association Sportive du Plateau (ASP) et les associations locales qui animent la vie de la communauté, le club de Pétanque, l'Aikibudo, le Centre Culture et Loisirs (CCL) et le Judo.



L'édition de cette année a été marquée par des nouveautés qui ont ajouté une touche d'originalité à cette journée de solidarité. Un grand merci à Maria Sambora, l'institutrice de Zumba, qui a enflammé la journée avec une séance de zumba géante. Les participants ont ensuite pu découvrir un nouveau parcours qui les a conduits à travers les rues de la commune, découvrant parfois des chemins inconnus.



Une pause-café offerte en cours de route, soutenue par le conseil municipal des jeunes, a permis aux marcheurs de se ressourcer. De plus, les photographes talentueux improvisés ont capturé des instants mémorables.

Cependant, l'impact positif de la Marche Rose ne s'arrête pas là. Grâce à la générosité des commerçants et des entreprises locales, qui ont soutenu l'action en faisant des dons, un chèque de 4946 euros sera remis à la Ligue

contre le Cancer. Cette somme contribuera à la recherche et au financement des soins supports, causes qui restent au cœur de la Marche Rose de notre commune.

L'évènement a une fois de plus démontré la solidarité et la détermination de la communauté de Sainte Marie-aux-Chênes à faire une différence. La Marche Rose restera gravée dans les mémoires comme une journée de célébration, de sensibilisation et de collecte de fonds, apportant un espoir renouvelé dans la lutte contre le cancer du sein.



Rendez-vous pour la 4^e édition de la « marcherosedesaintemarie » le 06 octobre 2024 !

Vie associative

ASSOCIATIONS



A.S.P. AÏKIBUDO

Président : M. Norbert HAJDRYCH
23, rue Rabelais à STE MARIE-AUX-CHÊNES
03 87 61 80 96 - norberth57@hotmail.fr



A.S.P. BASKET

Président : M. Albert NARDOZI
6, rue Conot Chenoy à ST PRIVAT-LA-MONTAGNE
aspbasketnardozi@free.fr
Contact : L. ALBANESE - 03 87 51 98 20 ou 06 65 35 24 89

CENTRE CULTURE ET LOISIRS

Présidente : M^{me} Marie-Hélène LELEYTER
06 62 56 80 97 - centre-culture-loisirs-57255.fr



A.S.P. FOOTBALL

Président : M. Jean-Marc LAMORTE
10 rue Principale à HABONVILLE SAINT AIL
06 12 28 27 71 - saintmarieauxchenes.as@moselle.lgef.fr



JUDO CLUB

Président : M. Grégory BANKA
8 rue Verlaine à STE MARIE-AUX-CHÊNES
07 82 82 76 58 - k-rene@hotmail.fr



A.S.P. TENNIS

Président : Monsieur Olivier RACHIELE
06 78 48 09 96 - asptennismac@gmail.com
Autre contact : Romain CASELLI - 06 33 33 71 22

A.S.P. TENNIS DE TABLE

Président : M. Christophe PRZYLUKI
cprzulski@orange.fr - 06 80 08 60 05



A.S.P. PÉTANQUE

Président : M. Guy ALDINI
4, rue Racine à STE MARIE-AUX-CHÊNES
03 87 61 82 73 - guy.aldini@gmail.com



CHORALE "CHŒUR DE CHÊNE"

Président : M. Robert GRADELER
3 rue Arago à STE MARIE-AUX-CHÊNES
03 87 53 44 27 - robert.gradeler@sfr.fr



CLUB CANIN

Présidente : M^{me} Florence HUSSON
6 Rue des Lilas à STE MARIE-AUX-CHÊNES
06 87 55 29 25 - florencehusson54@gmail.com

"CLUB DE L'AMITIÉ, VIVE LA VIE"

Présidente : M^{me} Dominique ROBERT
1 rue de Lorraine à STE MARIE-AUX-CHÊNES
03 87 61 86 85 - 06 68 18 62 35
clubdelamitie-smac@outlook.fr - dominique18.robert@orange.fr



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (UNC)



et LE SOUVENIR FRANÇAIS

Président : M. Louis LAURILLARD
4, rue des Passeurs à AMANVILLERS
03 87 53 40 60



ÉCOLE DE MUSIQUE

Directrice : M^{me} Mo YANG
5b place Pederzoli à STE MARIE-AUX-CHÊNES
06 23 43 78 48 - emc.smac@gmail.com



RESTOS DU CŒUR

Responsable : M. Guy PEREIRA
06 34 23 07 83 - guymoselle57@hotmail.fr

CONSEIL DE FABRIQUE

Présidente : M. François MARBAIX
21 rue des Anémones
à STE MARIE-AUX-CHÊNES
francoismarbaix@orange.fr - 06 76 06 75 15



A.S.P. SAINTE MARIE-AUX-CHÊNES

Président : M. Patrick NEUBERT
patrick.neubert26@orange.fr



DONNEURS DE SANG du HAUT PLATEAU MESSIN

Présidente : M^{me} Christelle DAUBENFELD
64 rue de Metz à REZONVILLE
06 33 95 61 00



HERMANOS LOCOS

Président : M. Frédéric CONREAUX
6 Rue des Genêts à STE MARIE-AUX-CHÊNES
Asso.hermanoslocos@gmail.com

Vie associative (suite)

ASSOCIATION SPORTIVE DU PLATEAU

L'Association Sportive du Plateau (A.S.P.), présidée par Patrick NEUBERT, existe depuis 1945. Son rôle est de fédérer les différentes sections sportives, afin d'organiser ou de participer aux diverses manifestations au sein de la commune et récolter des fonds pour aider ces associations.

Cette année, l'A.S.P. a organisé la marche gourmande et assuré la restauration le 13 juillet, à la fête du périscolaire, à la fête de la musique et à la Marche Rose.



ASP AIKIBUDO



Une discipline efficace qui allie l'étude d'un art moderne avec l'étude d'anciennes écoles martiales du Japon.

C'est un art martial non compétitif, ponctué régulièrement de stages.

Un club dynamique qui propose deux enseignements : **l'AIKIBUDO et le KATORI SHINTO RYU.**

Deux professeurs et un assistant :

- **Vincent MAIEZZA** : 5^e DAN AIKIBUDO, 3^e DAN KATORI SHINTO RYU, BEES 2^e degré AIKIDO spécialité AIKIBUDO, moniteur fédéral KATORI SHINTO RYU.
- **Hervé LUX** : 3^e DAN AIKIBUDO, 2^e DAN KATORI SHINTO RYU, moniteur fédéral AIKIBUDO, moniteur fédéral KATORI SHINTO RYU.
- **David MARTINO** : 1^{er} DAN AIKIBUDO

assurent les cours adultes le lundi et le jeudi de 20H00 à 22H00, le cours enfants le mercredi de 17H30 à 19H00 avec cette année des cours de CHANBARA.

Vous pouvez retrouver tous les renseignements concernant l'AIKIBUDO sur notre site internet : asp-aikibudo.blogspot.com

A.S.P. BASKET

La **MASCOTTE** de notre équipe sénior masculine est un Écureuil. Ce n'est ni un lion, ni un tigre, ni un loup, ni un poisson... parce que nous ne voulions pas d'un animal qui peut, aussi, symboliser la violence comme mascotte de notre club. On trouve qu'il y a, déjà, assez de violence partout pour ne pas la ramener dans les images liées au sport que nous aimons. Pour autant l'écureuil est un animal très agile, habile, rapide, très malin, prévoyant, économe, travailleur et aussi d'un courage extraordinaire quand il s'agit de défendre sa famille ou son nid.

Le NOM est **Red Oaks** (les chênes rouges) souligné, fièrement, par le nom de notre Commune.

Certains et certaines d'entre vous l'ont dit : le Chêne et l'Écureuil sont liés. Ceci explique en partie cela.





Car nous n'oublions pas que si le club existe, il le doit beaucoup aux habitants, commerçants, artisans, entreprises et bien sûr aux élus de Sainte-Marie-aux-Chênes qui nous soutiennent !

La COULEUR est le rouge. Bien sûr, c'est en référence à l'écureuil roux et aux maillots du club qui sont rouges. Mais, pourquoi les maillots sont rouges ?

Parce qu'à Sainte-Marie-aux-Chênes, il y avait des mines (la mine "Ida", notamment) qui produisait du minerai de fer. Et les mineurs qui remontaient des galeries, sortaient du minerai allant du jaune orange au rouge. Ils ont été les premiers à venir jouer au basket, en extérieur, après être allés "au fond" chercher la "minette de Lorraine" (le nom du minerai de fer local).

Voilà pourquoi nous avons trouvé l'idée géniale car derrière sont arrivés toutes ces valeurs, ces traditions, tous ces souvenirs des mineurs de fond et de leur famille. Bref, toute cette Histoire que chaque basketteuse et basketteur de Sainte-Marie-aux-Chênes doit porter avec fierté.

L'École de Basket a, elle aussi, repris le chemin du gymnase.

Et ça bosse dur...

L'ASP BASKET est partenaire de l'association : « Les Bouchons d'Amour »

CENTRE CULTURE LOISIRS

Appel du CCL à « sang jeune »

Le CCL est une association qui a un long passé et qui pourra encore vivre de longues années si la relève de l'équipe en place est assurée dans les années à venir et si l'aide des bénévoles déjà si présente s'intensifie.

Voici 5 bonnes raisons de rejoindre le CCL :

1. S'investir dans une structure associative apporte sans aucun doute, bien des satisfactions.
2. Rencontrer de nouvelles personnes, créer des liens (partager les odeurs de frites et de saucisses, lors d'un vide grenier, rapproche !)
3. Se sentir utile, donner de son temps et de sa personne pour le bien des adhérents. Quel plaisir d'aider les animatrices des activités enfants à préparer leur spectacle de fin d'année et voir briller le bonheur dans les yeux des petits et des grands.
4. Sortir de sa routine : un jour on fait des crêpes, un jour on est petite main, puis barman, vendeuse de hamburgers et encore monteur, déménageur, électricien ou placeur de parking... Dans cette polyvalence, chacun trouve sa place.
5. Se sociabiliser, s'ouvrir aux autres, accepter des idées différentes des siennes.

Le bénévolat prend du temps, certes, mais il est si enrichissant. Alors GO !

Merci aux bénévoles du CCL !

CHORALE CHŒUR DE CHÊNE

Après 27 magnifiques années d'engagement du Chef de Chœur Pascal Muller, une pandémie en 2020, un effectif tombé à 40, le joyeux noyau des choristes déterminés de Chœur de Chêne, cœur historique du groupe, a eu le grand plaisir d'accueillir, en septembre 2022, Claire Pallas, nouvelle Cheffe de Chœur, charmante et compétente.

Claire a entraîné dans son sillage des personnes du secteur, nous sommes à présent 55 choristes.

Nous avons eu le plaisir en 2022/2023 d'animer l'après-midi de 3 Ehpad, (Smac, Marange et Moulins/ Metz) de participer, avec les autres associations, à la vie de la cité (Concert Nouvel-An, Concert en avril Municipalité, 13 juillet, Marche Gourmande) et surtout de chanter de très beaux concerts en invitant ou en participant avec des chorales superbes (Noël église Smac, Concert de printemps, concert Rétina à Jarny, et concert Plappeville).

Nous sommes toujours très heureux d'accueillir de nouveaux choristes, SURTOUT des HOMMES (répétition le mardi soir, salle Molière 3, rue Arago).



Vie associative (suite)



L'année 2023-2024 va être très prometteuse et très engagée. Voici quelques dates auxquelles d'autres viendront s'ajouter :

- Samedi 25.11.2023 à 17h30 à l'Eglise : Fête de Ste-Cécile avec la chorale paroissiale
- Dimanche 10 décembre a-midi : Eglise : concert de Noël avec une chorale invitée
- Samedi 15 mai 2024 20 h, au Centre Culturel Pablo Picasso à Homécourt : grand spectacle avec le Big Band Jazz d'Homécourt
- Samedi 15 juin 2024 : 20 h Concert de fin de saison à la Salle des Fêtes de Ste-Marie.

Nous comptons sur votre présence dans tous ces excellents moments musicaux, festifs et solidaires.

Contact : Président : Robert Gradeler 06 25 37 11 13

CLUB CANIN

Le club canin de Ste Marie aux Chênes est ouvert les mercredis et samedis à 14h30 ainsi que le dimanche à 10h. Le terrain est situé rue de Tichémont à Ste Marie.

Les éducateurs sont là pour vous accueillir afin de répondre à vos questions.

Il y a une école du chiot qui va de 2 à 6 mois, et pour les autres des cours débutants, des cours intermédiaires ainsi que des cours confirmés.

Vous pouvez également participer aux cours agility qui se déroulent le samedi de 14h30 à 16h.

Nous avons aussi 2 disciplines de compétition : le ring et l'obéissance.

Pour nous joindre : **06 87 55 29 25** ou **06 03 00 47 54**

Le Comité



CONSEIL DE FABRIQUE

Le **Conseil de Fabrique** est un organisme de droit public, chargé de gérer les biens de la paroisse.

Il est constitué pour les communes de moins de 5000 habitants, de 7 personnes dont : le Maire, le Curé, le Président, le Trésorier, le Secrétaire et 2 membres.

Il est juridiquement responsable de l'entretien des bâtiments. Pour les grosses dépenses, si les ressources ne suffisent pas, c'est la commune qui assure l'essentiel.

Rôle du Conseil de Fabrique :

Encaisser les quêtes des messes, mariages, obsèques.

Régler les dépenses courantes liées au culte (hosties, vin de messe, mobilier, chauffage, électricité, entretien des cloches).

Le Conseil de Fabrique de Ste Marie aux Chênes organise chaque année **un marché de Noël** dont les recettes servent essentiellement à l'entretien de l'église.



ÉCOLE DE MUSIQUE



À l'école de musique, tous les cours des instruments ont lieu du lundi au samedi les après-midis ou les soirs.

Une approche sensorielle et une découverte de la musique à travers le rythme et les chansons en cours de formation musicale avec les horaires :

- Lundi de 17h15 à 18h15 - solfège 1^{er} classe (les petits)
- Samedi de 14h00 à 15h00 - solfège 2^e classe (les grands)

Les cours d'instruments (durée 30 min) et de solfège enfants (durée de 1 h) sont prévus sur 31 semaines de septembre à juin.

Des cours de formation musicale sont offerts lors des cours d'instruments.

Nous remercions l'ensemble des personnes impliquées dans la vie du club.

Contact : emc.smac@gmail.com

A.S.P. SECTION FOOTBALL



Bel effectif et excellents résultats pour les 2 équipes U11 pour des gamins de 9 et 10 ans. Effectif conséquent avec l'apport de joueurs de notre club voisin, le CS MONTOIS, dissout en début d'exercice sous la houlette de leur coach, Antony SCHERER et dans la continuité avec

notre éducateur local : Alain FULLRAD, responsable de la catégorie.

Dans le cadre d'une action humanitaire indépendante, mise en place par l'ancien international luxembourgeois de football, Daniel DAMOTA, l'ASP FOOT a mis à disposition des maillots de football pour un petit village en Namibie et participé ainsi à cette initiative.



Vie associative (suite)

HERMANOS LOCOS

L'association Hermanos Locos est un club de moto custom. La passion qui nous rassemble est celle de l'Harley Davidson et les valeurs qui nous unissent sont celles du partage et de la fraternité.

Depuis la création de l'association en 2021, nous participons au marché de Noël de Sainte-Marie-Aux-Chênes afin de récolter des cadeaux qui seront ensuite distribués aux enfants démunis. Cette année encore, en partenariat avec la Croix-Rouge Française, nous pourrons faire le bonheur des petits comme des grands avec l'aide des donateurs.

Nous organisons également chaque mois d'octobre une bourse Moto au sein du gymnase Arago. Cet événement est toujours riche en rencontres et en convivialité. C'est avec plaisir que nous accueillons les passionnés comme les curieux.

Nous réservons également d'autres surprises, notamment pour les fêtes de Pâques avec une chasse aux œufs pour les petits Quercussiens.



LE JUDO CLUB STE MARIE

Entraînements :

Baby judo 4-5 ans (2018-2019) :

- **mardi et vendredi de 17h45 à 18h30**

Mini-poussins 6-7 ans (2017-2016) et poussins 8-9 ans (2015-2014) :

- **mardi et vendredi de 18h30 à 19h30**

Benjamins/adultes à partir de 10 ans (2013 et avant) :

- **mardi et vendredi de 19h30 à 21h00**



Pour encadrer les cours cette année : Cyrille Brayer, Audrey Hermann, Karene et Grégory Banka diplômés du BREVET FEDERAL 1^{er} degré des « arts martiaux ».

Pour tout renseignement : Karene, secrétaire du club au 07 82 82 76 58.

Des séances **de TAÏSO**, à partir de 16 ans, ont lieu **le dimanche de 10h00 à 11h00** avec Cyrille et Audrey en tant que coachs !

Pour tout renseignement, contacter Audrey au 06 77 59 44 16.



A. S.P. PÉTANQUE

Le club de pétanque, présidé par Guy ALDINI, comprend 46 adhérents (15 femmes et 31 hommes) ; 14 sont licenciés et 32 ont une carte de membre. La pétanque se pratique à Ste Marie en activité loisirs.

Le cochonnet est lancé tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 14

heures à 18 heures sur le terrain du stade municipal avec une aire de jeu couverte pour les temps de pluie. Les parties se déroulent toujours dans une ambiance courtoise et conviviale.

A.S.P. TENNIS

L'ASP Tennis de Ste Marie fait peau neuve !

Dans la continuité et dans son élan de renouveau, le Tennis Club de Ste Marie s'est réorganisé.

M. Olivier RACHIELE (actuel président du Tennis Club de Montois la Montagne) a été réélu au poste de président du club de Ste Marie aux Chênes et s'est entouré d'un nouveau comité dynamique et motivé composé majoritairement de personnes originaires de Ste Marie.

L'objectif du club est de proposer une activité sportive de qualité dans un cadre convivial et structuré.

Cette nouvelle saison tennistique a démarré sur de très bonnes bases car les inscriptions atteignent un très bon niveau.

Nous disposons de +/- 70 licenciés (de débutants à confirmés) dont +/- 20 enfants/ados.

Les entraînements sont dispensés par un entraîneur diplômé état avec une solide expérience, ce qui permettra aux joueurs de progresser et d'évoluer au sein du club.

Les entraînements ont lieu du lundi au samedi (essentiellement en soirée).

Si vous souhaitez rejoindre l'ASP Tennis Ste Marie, n'hésitez pas à les contacter à l'adresse suivante : asptennismac@gmail.com



A.S.P. TENNIS DE TABLE

Le tennis de table se pratique à tous les âges. Le plus jeune a 8 ans, l'ainé a 89 ans.



4 équipes évoluent en compétition FFT, en élite, GE1, GE3, GE7 et 3 équipes évoluent en compétition COJEP, en div 1, en div 4, et en jeunes.

Les entraînements pour adultes, en loisirs et COJEP, ont lieu le lundi et jeudi de 17h30 à 19h30 et à partir de 19h30 jusqu'à 22h pour les joueurs en compétition FFTT.

Les entraînements pour les jeunes ont lieu le mercredi en deux groupes, de 16h à 17h et de 17h à 18h30.

Venez nous rejoindre, en loisirs ou compétition tout au long de la saison.

Notre équipe de bénévoles est toujours disponible pour vous accueillir.

Le club compte actuellement 42 licenciés jeunes et adultes.

CLUB TRICOT

Les 11 dames du club tricot vous invitent à vous joindre à elles dans une ambiance chaleureuse, le mardi de 13h30 à 17h, au 2^e étage, bâtiment de la bibliothèque, 3 rue Arago, entrée à l'arrière. Elles confectionnent bénévolement des couvertures pour adultes, enfants et bébés, des pulls pour enfants ainsi que des brassières, bonnets et chaussons pour nourrissons et PRÉMATURÉS.

Si vous ne savez pas tricoter, et que cela vous tente, nous avons d'excellents professeurs. Les personnes intéressées seront les bienvenues. La convivialité est de mise et s'exprime clairement lors de la pause-café/gâteaux bien méritée.

Afin de pouvoir poursuivre nos dons aux associations caritatives, nous recherchons des pelotes de laine, même entamées, et des ouvrages à détricoter. Un grand merci aux personnes qui pourront nous aider.

Meilleurs vœux à vous et vos proches.

Contact : Agnès PEIFFER
06 40 44 81 15



Vie associative (suite)

VIVE LA VIE

« Une année passe bien vite, de plus en plus vite ! On n'a pas le temps de se retourner et elle est déjà finie » ! C'est ce que nous entendons fréquemment. Déjà Noël alors qu'il y a peu, nous cherchions les œufs dans le jardin et que bientôt nous humerons le parfum d'un brin de muguet ! Oui, mais... la durée de fermeture estivale du club de l'amitié « Vive la Vie » est, elle, une éternité !! Cette dernière remarque, fréquente, nous met du baume au cœur et nous conforte, s'il en était besoin, sur la nécessité de nos actions.

104 personnes dont 22 hommes sont inscrites au club avec une moyenne de 65 à 70 présents chaque vendredi de 13h30 à 17h dans la salle Racine qui nous est mise à disposition gratuitement par la mairie.

Le bien-être, le lien social et la simulation cognitive sont des éléments clés pour bien vieillir. C'est ce que notre club s'est donné comme ligne de conduite.

Tout comme nos traditionnels événements culinaires ou événementiels, les jeux de société, de cartes et l'atelier mémoire n'ont pas dérogé aux bonnes habitudes. Les sorties à Void et Commercy nous ont permis de connaître la fabrication du Perlé de Lorraine et des madeleines ; celles au cabaret « la Gabiotte » à Fougerolles et à Mancieulles pour « Viva Italia » ont égayé nos oreilles, nos yeux et notre cœur. Sortir, s'évader, oublier le quotidien, rire, quel bien fou cela procure ! Et comme nous sommes dynamiques, nous avons également participé à la fête de la musique en tenant le stand « crêpes ».



Void



Commercy

Vivre avec son temps est aussi ce à quoi nous nous efforçons. C'est ainsi qu'une quinzaine d'adhérent-e-s a participé à 4 ateliers gratuits de sensibilisation à la sécurité routière animés par des professionnels. Dans le même ordre d'idées, le club est déjà inscrit pour une séance « évasion » grâce à des lunettes de réalité virtuelle qui permettront de voyager tout en restant ici.

Avec Agnès, Christiane, Jacqueline, Louissette, Nadine, les 2 Thérèse, Alain, Christian, Jean-Marie et Lucien, nous mettons tout en œuvre (bénévolement) afin que chacun soit choyé et oublie durant quelques heures les vicissitudes de la Vie.

Mon équipe et moi vous souhaitons de joyeuses fêtes et vous attendons en 2024 pour partager (encore) de beaux et bons moments de convivialité, de Joie et de partage .

Dominique ROBERT, présidente de « Vive la Vie »

Tél : 06 68 16 62 35

Expression des groupes

LISTE D'UNION ET DE PROGRÈS

Nous voilà arrivés à mi-mandat.

Malgré ces périodes tourmentées : l'après confinement, la guerre en Ukraine et ses conséquences sur le coût de la vie, la baisse du pouvoir d'achat, les tensions au Proche Orient..., restons positifs !

Notre ville est 31^e sur 725 villes où il fait bon vivre en Moselle.

Tout ceci, grâce évidemment au travail mené par nos prédécesseurs, mais également grâce à tout ce qui a été effectué depuis ces 3 dernières années. Vifs remerciements au passage à tous les employés de la commune.

Nous formons un groupe soudé où échanges et dialogue ont une place très importante.

J'ai découvert cette fonction passionnante d'élu, elle me permet de découvrir le fonctionnement de la "cité" mais aussi me permet de participer et d'apporter ma contribution au sein de cette équipe aux personnalités diverses, aux idées et pensées variées mais nous nous retrouvons tous dans l'unique but de satisfaire l'intérêt général tout en respectant notre programme et engagements.

De nombreux projets ont vu le jour... d'autres vont arriver... mais chut... Sylvie Lamarque notre Maire vous en parlera.

Vous représenter nous tient à cœur, nous, qui vivons également au quotidien au sein de notre belle commune, nous sommes également là pour faire remonter vos attentes.

En cette période de fin d'année, permettez-moi, au nom du groupe, de vous souhaiter de belles et heureuses fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bonne Année 2024, et surtout bonne Santé !

Pour la liste, **Christian RENKÈS**

LISTE SAINTE MARIE RENOUVEAU

!!!! ÉDITION SPÉCIALE NOËL !!!! OH OH OH !!!!

Bonjour à toutes et à tous, **chers lutins**,

L'actualité de notre commune passe désormais en version numérique (mais il restera des rappels papiers pour les amoureux du papier). Cela est valable pour notre groupe de proposition SAINTE MARIE AUX CHÊNES RENOUVEAU.

Peut-être connaissez-vous déjà le site internet ? Pour y avoir accès, c'est gratuit et ça le restera (je dis ça pour les amoureux du papier). **Il suffit d'écrire sur internet : SAINTE MARIE AUX CHÊNES RENOUVEAU.**

Celui-ci se veut un moyen d'échange entre tous les habitants et aussi les non-habitants (car oui tout le monde est bienvenue chez nous, car la différence est notre richesse).

La parution de ce texte est prévue pour Décembre 2023 (j'écris ces lignes le Dimanche 05/11/2023). Le temps de ce mois de Novembre 2023 c'est beaucoup de pluie et de vent. Concernant la pluie, nos nappes phréatiques quercussiennes se remplissent, ça fait du bien après un été caniculaire dans notre commune. Pour mieux apprécier le soleil, il faut passer par ces périodes où l'on peut y trouver au final énormément **d'avantages.**

Et donc, voici le moment d'évoquer les fêtes de fin d'année, qui sont, elles aussi, remplies **d'avantages.**

C'est le moment de se focaliser sur ce qui est essentiel dans nos vies, le moment pour certains de se poser de grandes et belles questions **pour que l'année 2024 soit encore meilleure** que 2023.

Les conflits internationaux que nous traversons encore peuvent pourtant être stoppés d'un revers de main.

Cela parlera sûrement à certains si je dis : « Joyeux Noël ». La référence est poussée mais pas tant que ça au final, je sais que **SAINTE MARIE AUX CHÊNES regorge d'esprits vifs et intelligents.**

Je profite de ce moment de paix pour **féliciter l'ensemble des services municipaux** pour leur dévouement et leur engagement qui traverse tous les temps, et même quand certains d'entre nous ont la **« chance »** de travailler en intérieur.

La commune n'est rien sans ces personnes qui se donnent pour la faire vivre et la faire **resplendir.**

Chers amis, chers tous je dirais plutôt, j'ai l'honneur **de vous souhaiter un doux et beau passage vers 2024.**

Positivement. Votre doux serviteur qui sait que sans vous il ne serait rien. Gratitude !

Jordan MOUROT-LARONDE

URBANISME au 31 octobre 2023 :

- Demandes de permis de construire : 11
- Modificatif de permis de construire : 7
- Transfert de permis en cours de validité : 1
- Déclarations préalables : 114
- Remplacement d'enseigne : 1
- Autorisations travaux ERP : 4
- Autorisations de travaux internes : 11
- Certificats d'urbanisme : 81
- Déclaration d'intention d'aliéner : 58

ÉTAT-CIVIL 2023 au 26 octobre 2023 :

- 34 naissances ;
- 3 reconnaissances avant naissance ;
- 17 décès et 20 transcriptions (décès hors commune) ;
- 18 mariages célébrés ;
- 16 PACS ;
- 1 changement de prénom ;
- 3 changements de nom.

➔ **Divers** : Il est rappelé que chaque nouvel habitant quercussien est invité à se présenter en mairie aux heures d'ouvertures, avec son livret de famille et/ou une pièce d'identité, pour procéder à son inscription auprès des services municipaux. Il se verra transmettre les informations importantes concernant la vie de la commune.

Au 25 octobre 2023, la commune compte 221 nouveaux habitants dont 69 familles.

Au 1^{er} janvier 2023 la population de Ste Marie était de 4522 habitants.

RECENSEMENT

La commune de Sainte Marie-aux-Chênes sera recensée du 18 janvier au 17 février 2024.

Pour rappel, le recensement est un acte civique obligatoire.

Pour faciliter ce dernier, vous pourrez répondre sur internet !

Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs !

Toutes les informations sont disponibles sur le site :

<https://www.le-recensement-et-moi.fr/>.



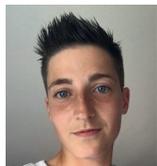
Agents recenseurs de la commune de Sainte Marie-aux-Chênes :



M^{me} MEYER Corinne



M^{me} CRUGNALE Sandrine



M^{me} TERRIER Isabelle



M. FRANÇOIS Laurent



M^{me} ADAM Élodie



M^{me} LAURENT Anne Marie



M^{me} MOYEMONT Lydia



M^{me} REMY Bernadette



M^{me} WITZ Stéphanie

ÉLECTIONS 2024 : les élections européennes auront lieu **le 9 juin 2024**.

Pour rappel, l'inscription sur les listes électorales est une démarche personnelle de chaque électeur. Elle peut s'effectuer en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> ou à l'accueil de la mairie avec le Cerfa adéquat accompagné des justificatifs suivants : pièce d'identité et justificatifs de domicile de moins de 3 mois.

Pour toutes demandes liées aux élections : elections@saintemarieauxchenes.fr.

Vous pouvez également vérifier que vous êtes inscrits sur les listes électorales et votre bureau de vote : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>.

Les changements d'adresse à l'intérieur de la commune doivent être signalés au service élection par le biais d'un CERFA.

Sans cette démarche, vous resterez domicilié à votre ancienne adresse sur les listes électorales.

🗳️ **Vote par procuration** : En cas d'absence à une élection, vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et faire une procuration. Attention, vous devez faire cette démarche au plus tôt.

Vous pouvez faire cette démarche en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R58939>.

NB : après avoir effectué cette démarche, il vous faudra vous rendre dans un commissariat ou une gendarmerie.

RESSOURCES HUMAINES

Départ et Nouvelles recrues :

► Départ :

- M^{me} PASQUINI Lucienne, adjoint administratif, affecté aux services de la Médiathèque a fait valoir ses droits à la retraite après presque 20 ans passés au service de la commune. Nous lui souhaitons une excellente retraite !

► Deux agents ont rejoint le service administratif :

- Sandrine CRUGNALE : ses missions sont d'épauler le comité des seniors dans les différentes activités qu'il propose ainsi que de gérer le Centre Communal d'Action Social. Elle intervient également en renfort, à l'accueil de la mairie.
- Khelly ROBERT a, quant à elle, la gestion de l'urbanisme, mais également les affaires scolaires, l'état-civil et l'accueil.

► **Service animation** : suite à des non-reconductions de contrats et pour faire toujours face aux hauts effectifs du périscolaire, de nouveaux agents ont été recrutés. Il s'agit de :

- RADEK Paul ;
- GENOVESE Eva ;
- JOU Laetitia ;
- KANTHAK Florence.

Leurs missions consistent à accueillir les enfants inscrits au périscolaire sur les différents créneaux en mettant en place des activités ludiques et variées. Ils assurent également la surveillance de la cantine.

Par ailleurs, suite à un reclassement, M. PIERDON Johan, a rejoint l'équipe périscolaire.

► Services techniques :

- L'équipe des espaces verts et bâtiments a été rejointe par KUBICKI Frédéric et KLEJNOWSKI Fabien, pour notamment prendre en compte la création du parcours de santé.
- L'équipe d'entretien des bâtiments s'est vu étoffée par le recrutement de Mmes COSTANZO Françoise, RONCATO Nadège et POUSSELER Vanessa.

Souhaitons à tous ces nouveaux agents la bienvenue ainsi que la pleine réussite dans leurs différentes missions !

► **Été 2023** : DELL ANNUNZIATA Mattéo, HEITZ Tom, OLRÉY Laura et VATRINET Rafael sont venus renforcer les équipes des services techniques durant la période estivale. Leurs missions : l'entretien des voies publiques par le ramassage des débris, ou encore l'arrosage et le nettoyage des diverses plantations. MALETTE Lucas, quant à lui, est venu épauler l'équipe du Centre de Loisirs de Juillet.



ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE DE SAINTE MARIE-AUX-CHÊNES

au 01/11/2023

Le MAIRE
Sylvie LAMARQUE

AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ

ÉLUS

La Directrice des services,
Cindy HEITZ

ADJOINTS

CAYRE Christian
FRANIA Aleksandra
CAMPAGNOLO Jean-Louis
FRANÇOIS Béatrice
COVALCIQUE Hervé
LONGERU RAVENEL Sabine
KLAMMERS Luc
PINOT Valérie

CONSEILLERS

BARTHEL Nadine
CALLIGARO Thomas
DA SILVA Nathalie
DIDAT Nathalie
HAJDRYCH Norbert
KLINGER Emmanuel
LITZELMANN Marie-Claire
MIRROUCHE Bochra
MOUROT-LARONDE Jordan
RADEK Marie-Anne
RENKES Christian
ROBERT Dominique
ROZZI Louissette
SOCHACKI Sébastien
SUBTIL Marc
STÉFANIAK Eugène
TALLOTI Yves
VATRINET Sarah

SERVICES ADMINISTRATIFS		SERVICES TECHNIQUES			ENFANCE		MÉDIATHÈQUE	POLICE MUNICIPALE
Responsable : Julie FRANÇOIS		Responsable : Hugo CERNICCHI			Responsable : Karine MOLTER		Responsable : Corinne VIZZINO	Responsable : Vincent HOSSANN
Pôle service à la population	Pôle comptabilité et ressources humaines	Espaces verts et fleurissement	Bâtiments et voirie	Entretien des bâtiments	Activités périscolaires et extrascolaires	Accompagnement scolaire et ATSEM	Magaly MIANO	
Corinne MEYER Sandrine CRUGNALE Khelly ROBERT	Yvonne SOCHACKI Virginie WIDLÖECHER	Stéphane JACQUET Philippe OLRV Laurent HOGNON Jonathan GRIMA Tristan BOUCHER David HEMONET Mélanie SARTORI Isabelle TERRIER David DEMARNE Valentino LUCCHINI Fabien KLEJNOWSKI	Xavier FRANÇOIS Éric PERIGNON Mario FRABETTI Éric FIUMARA Frédéric KUBICKI	Nathalie CERNICCHI Marie-Rosette CHIGIONI Renata BERMAND Marie-Christine PASINI Marisa LORENZI Carole DALLAGNOLO Refika TIGANJ Fabienne COSNUAU Lysiane MERKLING Stéphanie KESSLER Natacha WEIL Nadège RONCATO Françoise COSTANZO Vanessa POUSELER	Sébastien MAYOT Luan CHAMPAGNE Sandrine BARREAU Johan PIERDON Laetitia JOU Florence KANTHAK Paul RADEK Eva GENOVESE	Catherine CONREAU Elsa SMANIOTTO Isabelle MOREAU Sandrine DALL'ARPELLINA Nathalie CAYRE Joana THOLEY		

LA LÉGISLATION SUR LES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES ÉVOLUE !

Depuis le 1^{er} septembre 2023, l'âge légal pour conduire ce type d'engin (mais également les gyropodes, les mono-roues électriques et les hoverboards) passe de 12 à 14 ans.

Cette décision fait suite à une forte hausse des accidents liés à l'utilisation de ces engins.

De la même manière, les sanctions relatives à la circulation sur les trottoirs ainsi qu'accompagné d'un passager ont été durcies.



Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16745>.

CIMETIÈRE DE SAINTE MARIE AUX CHÊNES

On ne s'imagine pas combien cela peut être compliqué de retrouver une famille ou un titulaire d'une concession. Mais sans coordonnées ou nouvelle adresse, nous nous sentons parfois démunis.

Notre cimetière communal est composé de plusieurs secteurs :

- **Le Vieux cimetière** où l'on trouve beaucoup de concessions perpétuelles qui sont soit en l'état d'abandon, soit très mal entretenues, soit régulièrement entretenues.
- **Le nouveau cimetière** avec des tombes régulièrement entretenues par les familles où il n'y a pas ou très peu de concessions dites perpétuelles.
- **Le columbarium** (16 colonnes de 12 cases chacune).
- **Le jardin du souvenir.**
- Et **l'ossuaire.**

La commune de Sainte Marie Aux Chênes a investi dans un logiciel de gestion de notre cimetière (opérationnel fin du premier semestre 2024) et entame une campagne de récupération des concessions perpétuelles (pour l'instant) dites abandonnées ou très mal entretenues.

Pourquoi un tel travail de fourmi ? La raison est à puiser dans deux cas de figure : la concession est échue ou la commune va mener une campagne de reprise de certaines concessions. Le principe essentiel est d'éviter que certaines tombes se délabrent et deviennent dangereuses. Cela permet également de recouvrer des emplacements car notre cimetière se remplit petit à petit et nous risquons de manquer de places.

Rappel : depuis le 1^{er} février 2023, notre dépositaire pour les défunts a été transformé en FUNÉRARIUM permettant de recevoir des cercueils ouverts (c'était une demande très forte de nos habitants).

Pour toute information prenez contact avec nos services communaux, en Mairie.



Régie d'électricité

UNE ANNÉE DE TRAVAUX...

Ressources Humaines

Recrutement

Compte tenu de la nécessité du service, le Conseil d'Administration a décidé d'embaucher un technicien réseau électrique dès que possible, un poste est donc à pourvoir...

Renouvellement parc automobile

Face au vieillissement du parc automobile du service technique, la Régie d'Electricité a fait l'acquisition d'un Renault Kangoo électrique et d'une camionnette Crafter, vous ne verrez donc plus les véhicules bleus mais blancs floqués avec notre logo.

Travaux réalisés

Rue des Écoliers : L'enfouissement des réseaux secs a été réalisé avec succès, les poteaux bétons seront déposés en cette fin d'année. La Régie d'Electricité a participé à ces travaux par l'apport d'une subvention destinée à la Commune de Ste Marie aux Chênes.

Grimonaux : Dépose des fils nus qui ont été déployés lors de l'électrification de la commune, remplacés par du câble torsadé. Le réseau se faisant vieillissant il était nécessaire d'engager ces travaux. 1

Poste HTA : Insertion d'un nouveau poste HTA 20 000 Volts, afin de permettre au supermarché CORA d'implanter des bornes de recharge sur son parking. 2

Gendarmerie : Remplacement du transformateur pour permettre l'alimentation de la nouvelle Gendarmerie. Bienvenu aux gendarmes et à leur famille. 3 4



1



2



Déploiement des LED : Participation Mairie-Régie pour le déploiement de LED sur l'ensemble de la commune. En 2022, 350 points lumineux ont été remplacés par un éclairage LED, déploiement équivalent pour 2023 avec 380 points lumineux. Une fois cette seconde phase de pose réalisée, nous aurons remplacé 80% de l'éclairage public en LED et réduit de 2/3 la consommation. **6**

Renforcement de Réseaux ZI : Suite au développement de la Zone Industrielle entraînant des demandes de puissances supplémentaires, une augmentation de section des câbles HTA était nécessaire. Remplacement de 2700 mètres de câble, tout en garantissant la continuité de service. **6**



Prix de l'Énergie

Emmanuelle Wargon, présidente de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), a annoncé une possible hausse du prix de l'électricité pour 2024 de l'ordre de 10 à 20 %. Nous rappelons à nos abonnés que face aux difficultés de règlement, nous mettons en place des facilités de paiement.

Notre bonne action

Cette année la Régie d'Electricité a participé à l'action « Donne ton soutien » dans le cadre d'Octobre Rose pour la lutte contre le cancer du sein.

Conseils pratiques

La régie vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Il est possible de prendre rendez-vous en dehors des horaires d'ouvertures.





Palmarès 2023 des villes où il fait bon vivre

Sainte Marie aux Chênes : 1382^e sur 35000 communes en France.

La cité quercussienne tient le haut du pavé en Moselle puisqu'elle occupe la **31^e position départementale sur 725 communes et 4^e sur treize parmi les communes de 3500 à 5000 habitants.**

Sainte Marie aux Chênes peut être fière en découvrant ce classement tant au plan national que départemental.

Ce palmarès vise à promouvoir les communes où il fait bon vivre, dont l'action est la plus équilibrée entre les attentes des citoyens et qui prend en compte la qualité de vie, la sécurité, les commerces et les services, la protection de l'environnement, les sports et les loisirs et l'attractivité immobilière.



Bulletin Municipal - Décembre 2023 – N° 5

Rédaction : commission communication de Sainte Marie-aux-Chênes
2 place François Mitterrand – Tél. 03 87 61 91 01 – Courriel : mairie@saintemarieauxchenes.fr

Conception et impression : Est-Imprimerie - © iStock - Dépôt légal n° 202311.0128 - 4^e trimestre 2023